



FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL
POUR INVESTIR DANS NOTRE PLANÈTE

PMF Programme de
Microfinancements
du FEM



Université de Lomé



Le Borassus des PMF-FEM financés au Togo

Focus sur ATPDC

Signalétique du Projet

Titre du projet : « Protection des berges de la rivière Anié à Kabré-copé et Assika »

Porteur : ONG ATPDC (Association Togolaise pour la Promotion et le Développement Communautaire)

Responsable : Tcha-Gnao Agoro

Round PMF-FEM : 12^{ème}

Paysage : Hors paysage

Date de démarrage de l'activité : février 2022

Cout du projet : 20 629 USD

Population bénéficiaire : les communautés des villages de Kabré-copé et Assika

Date d'achèvement prévue : janvier 2024

Localisation

Région : Plateaux

Préfecture : Anié

Canton : Anié

Localité : Kabré-copé, Assika

Coordonnées GPS :

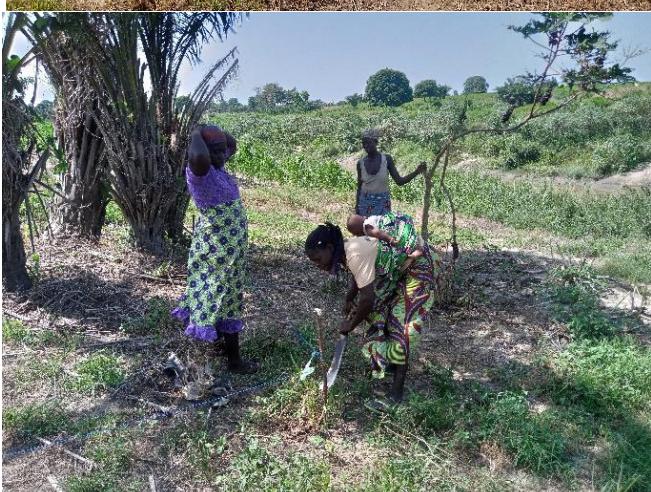
Latitude : 07°44'16.17"N

Longitude : 01°12'12.98"E

Situation : Environ 200 km de Lomé

Accessibilité : Très bonne

[Google Map](#)



Que retenir de la mission de l'établissement de la situation de référence

Date : 02 juin 2022

Prise en compte du genre : 40% de femmes

Principales activités financées

1. Renforcement des capacités d'au moins 90 acteurs locaux dont 80 femmes et jeunes agriculteurs, 04 membres de la Chefferie traditionnelle et 06 membres des comités villageois de développement sur les bonnes pratiques d'adaptation aux changements climatiques et de gestion durable des ressources naturelles ;
2. Restauration et réhabilitation de 20 hectares de berges le long de la rivière Anié ;
- 3.; Amélioration des revenus de 20 jeunes dont 15 femmes bénéficiaires du projet.

Quelques points forts identifiés

- 1) Forte implication des populations locales ;
- 2) Existence d'un comité locale de gestion ;
- 3) Disponibilité des médias locaux très accessibles et Promotion des TIC ;
- 4) Période de la saison pluvieuse favorable au reboisement ;
- 5) Implication et accord des exploitants à accueillir les plants dans leurs parcelles ;
- 6) Sous-traitance avec un pépiniériste local expérimenté pour la production de plants ;
- 7) Proximité du site à la rivière pour faciliter l'arrosage en cas de besoins ;
- 8) Amélioration des conditions de vie des jeunes vulnérables dépendantes des conditions climatiques.

Recommandations pertinentes

- 1) Associer certaines espèces locales ;
- 2) Se limiter aux berges pour maximiser l'impact.

